



SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET DE BUREAU D'HYDRO-QUÉBEC, SECTION LOCALE 2000 SCFP-FTQ

# Le 2000

Bulletin provincial

Volume 37, n° 3

14 juin 2011

*Compteurs LAD et dossiers majeurs*

## **ÉCHEC DES POURPARLERS**

Tel qu'annoncé précédemment sur le site Web du 2000, le comité de négociation a rencontré le 25 mai dernier la direction d'Hydro-Québec, notamment Mme Isabelle Courville, présidente d'Hydro-Québec Distribution, au sujet du projet des compteurs à lecture à distance (LAD). Lors de cette rencontre, le comité a exposé ses conditions à la tenue de négociations sur cette question, notamment que la direction ait un mandat de négociation ainsi que le report du dépôt de la demande d'approbation devant la Régie de l'énergie, prévu à la mi-juillet.

Bien que suite à cette rencontre Hydro-Québec ait refusé plusieurs conditions pour l'établissement d'un processus de discussion, la petite ouverture de l'employeur face à la possibilité de règlement sur certains dossiers majeurs a encouragé le comité exécutif provincial à donner le mandat au comité de négociation d'engager les discussions avec la direction.

Malheureusement, cette « apparence » d'ouverture a été de courte durée. En effet, après seulement deux rencontres, il était clair que cette démarche ne mènerait à rien. Il a notamment été mentionné au comité qu'il serait non seulement impossible de consolider l'équivalent des 800 emplois mis en danger dans le cadre du projet LAD, mais qu'en plus il faudrait, selon Hydro-Québec, « faire les choses autrement » en effectuant des concessions par rapport à la dotation, l'ancienneté, la sécurité d'emploi et la formation pour pouvoir régler d'autres problématiques, comme celle des centres d'appels.

Nous sommes particulièrement désappointés de l'attitude de confrontation de la direction et de l'absence totale d'une véritable volonté de négocier. D'autant plus que dans le cadre de notre plan d'action sur l'emploi et nos dossiers majeurs, nous tentions de rétablir le dialogue depuis septembre 2010. Nous croyons avoir démontré notre bonne volonté sur cette question en favorisant la discussion à l'action. Cependant, par ses agissements, la société d'État nous a clairement fait comprendre qu'elle ne désirait pas emprunter cette avenue.

### ***Appel à la mobilisation***

Nous réitérons qu'Hydro-Québec fait preuve d'irresponsabilité dans le dossier des compteurs LAD. Il est incompréhensible que la société d'État dépense en toute impunité un milliard de dollars pour n'en récupérer que 300 millions sur 20 ans (15 millions/année). Le 2000 croit qu'il est complètement illogique de s'engager dans une telle opération tout en larguant les 800 employés faisant fonctionner un système de relève qui est moins coûteux et plus concurrentiel que son alternative technologique. À défaut que la société d'État se rende à l'évidence par elle-même, nous nous devons d'alerter nos concitoyens de cet important gaspillage de fonds publics.

**D'ici quelques semaines, nous vous aviserons par le biais de la structure syndicale des actions qui seront déployées dans le cadre du plan d'action pour protéger nos emplois. À cette étape, l'exécutif du 2000 n'exclut aucune option, mais il est plus que certain que nous aurons besoin de tous les membres afin de démontrer une opposition solidaire face à ces attaques sur nos emplois. La gravité de la situation nécessite de notre part des actions conséquentes.**

**Nous ne nous laisserons pas écraser par notre employeur.**

*Votre comité de négociation sur l'emploi*